



A.B.C.

Anet Bridge Club

Assemblée Générale Ordinaire Compte-rendu

Ordre du jour:

Compte rendu d'activité 2002/2003

Bilan financier 2002/2003

Objectifs 2003/2004 - Affiliation du Club à la F.F.B.

Fixation des montants de cotisation et des droits de table pour l'exercice 2003/2004

Election des membres du Comité Directeur

A- Le président, Jean Pierre LEGENDRE, constatant que tous les adhérents son présents ou représentés, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance. Particulièrement à Monsieur GOUSSU représentant Monsieur Claude FAVRAT, Maire d'Anet et à Monsieur Dominique FOLLET, président du Comité de Haute Normandie de la Fédération Française de Bridge.

B- Le secrétaire propose aux adhérents le rapport moral 2002/2003:

- Activités du Club: effectifs, tournois, classements.
- Relations avec les Clubs de Bridge environnants,
- Relations avec les associations partageant les locaux de Texier-Gallas.

Il est adopté à l'unanimité

C- Le secrétaire, en l'absence du Trésorier, détaille le bilan financier 2002/2003 qui laisse un résultat cumulé positif de 1070 € destinés à l'achat imminent d'un équipement informatique.

Il est adopté à l'unanimité

D- Le président expose les objectifs pour 2003/2004. Pour les atteindre, il conclut à la nécessité d'affilier le club à la F.F.B. Cette affiliation nécessite une augmentation de la cotisation annuelle et des droits de table qui passent de 1,5 € à 2 €. Il signale qu'il a négocié avec les associations qui partagent avec nous les locaux de la Fondation, la possibilité de disposer d'une demi-journée supplémentaire le mercredi après-midi pour permettre aux adhérents qui refusent leur affiliation à la F.F.B. de jouer en parties libres. Jean CURCHOD et Max SPILERS regrettent que les tournois en parties libres n'aient pas été maintenus le mardi après-midi.

E- Monsieur FOLLET développe un long argumentaire en faveur de cette affiliation. S'appuyant sur de nombreux exemples, il passe en revue les services que le comité peut apporter aux clubs et aux adhérents en échange de leur cotisation fédérale.

F- Le président met au vote la résolution suivante: "Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve l'affiliation du Club au Comité de Haute Normandie de la Fédération Française de Bridge".

2 voix contre : Nicole et Jean ROUGE.

2 abstentions : Jean CURCHOD et Max SPILERS

La résolution est adoptée à la majorité

G- Conformément à l'article 8 des statuts, le président tire au sort les noms des deux premiers sortants du Comité de Direction puis propose une liste des candidats au suffrage de l'assemblée.

Monique BOISSINOT ne souhaite pas renouveler son mandat; Jean Pierre ERNOU propose sa candidature; André LECAILLE souhaite renouveler son mandat. L'assemblée désigne en qualité de membres du Conseil de Direction: Messieurs Jean Pierre ERNOU et André LECAILLE.

Adopté à l'unanimité.

Lors de la réunion qui a succédé à l'assemblée générale, les membres du conseil de direction ont élu Monsieur Jean Pierre LEGENDRE, Président de l'Association ; Madame Françoise ROLAND GOSSELIN, vice-présidente ; Monsieur François BODÉANAN, secrétaire et Monsieur Jean ROUGÉ, trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.